

## **Réunion du Conseil Municipal de BAHUS SOUBIRAN : Compte rendu de la séance du 07 Mars 2023**

### **Etaient présents :**

Mmes Mrs BOULIN Thierry, SEBY Cathy, DESBLANS Véronique, LALANNE Joël, SAINT-GERMAIN Séverine, BRETHOUS Cécile, SAUVAUD Christophe et GAUZIEDE Nicolas.

### **Absents excusés :**

Mme DUVACQUIER Laurence et Mrs POURAJAUD Éric et DUCOURNAU William.

**Secrétaire de séance : Mme SEBI Cathy**

### **1) Avancement projet Proères :**

Bien que l'étude que nous avons commandée nous disait qu'il était techniquement possible de supprimer l'auvent et sa structure métallique située sur l'avant du bâtiment Proères, aucun des artisans que nous avons contactés n'a voulu s'engager dans ce projet de démolition, soulignant tous des problèmes de structures et la difficulté technique à réaliser des travaux de maçonnerie.

Le projet de suppression est donc purement et simplement abandonné et il nous reste maintenant à convenir d'un aménagement de cet espace. Les artisans qui avaient répondu à notre précédente offre pour les travaux (rénovation toiture, pose de translucides, peinture) vont être recontactés afin qu'ils actualisent leur proposition.

Concernant l'aménagement de cette zone située devant la brasserie et les logements, nous allons réfléchir à un futur aménagement. Il a été décidé après un tour de table que, plus aucun véhicule, hormis les véhicules de secours et les livraisons pour le commerce, ne pourront accéder et stationner sur cette zone. Une place située au niveau de l'entrée Damoulens sera réservée pour le gérant du commerce, et des places réservées de parking seront matérialisées sur le parking de l'airial pour les habitants des logements. Des aménagements paysagers et structurels seront faits de manière à bien différencier la zone habitation de la zone brasserie.

### **2) habitat regroupé :**

La demande de DETR a été faite auprès de la Préfecture et Différents dossiers de subventions sont en cours de dépôt.

Lors d'une récente réunion, il nous a été confirmé que ce projet serait éligible pour des aides européennes dont le montant pourrait atteindre les 150 000 Euros.

Nous continuons notre démarche afin de tenter de pouvoir réaliser ce projet avec un constructeur de maisons individuelles, car cela présente de nombreux avantages à nos yeux, mais il n'est pas certain que nous puissions y parvenir. Une demande de rendez-vous auprès du Secrétaire Général de la Préfecture a été faite pour connaître la position de l'état à ce sujet et savoir si nous pouvons continuer dans cette voie.

### **3) Débat d'orientations budgétaires :**

Il est proposé 3 volets pour les investissements 2023 :

- En premier lieu, le projet d'habitat regroupé, financé en intégralité par des subventions et emprunt bancaire
- La rénovation des toitures, les travaux d'aménagement de la zone qui sert de parking aujourd'hui ainsi que la peinture de l'ensemble du bâtiment Proères seront budgétisés.
- 3ème axe portant sur les besoins de travaux sur les différents logements communaux afin de les conserver en bon état et les rendre plus économes en énergie.

Le programme fonds vert qui renferme plusieurs volets dont un volet énergétique permettrait d'envisager une rénovation énergétique de notre foyer. En fonction des études et du chiffrage des économies potentielles suite à ces travaux, nous déciderons si nous les engageons ou pas.

Enfin, un projet de réaménagement des massifs situés devant la mairie nous a été remis par Mr Meliandes. A ce jour, ce projet n'est pas prioritaire mais néanmoins, nous continuons à l'étudier pour une éventuelle réalisation future.

#### **4) Compte Rendu différentes commissions :**

Vote du renouvellement de la convention retraite auprès du centre de gestion. Accepté à l'unanimité.

Communication du programme des futures fêtes patronales. Le conseil se chargera de l'organisation de la chasse aux œufs du lundi.

Il est envisagé de mettre en place une boîte à livres dans le bourg ; ce projet avait déjà été évoqué mais jamais réalisé.

Mr le Maire nous informe que Mr Lucbernet, propriétaire du refuge d'Eugenie, accueille dans un de ces logements une maman réfugiée ukrainienne et son fils de 18 mois et qui a été rejointe par sa belle-mère récemment. Ces réfugiés bénéficient d'une aide minime et ne demande pas plus. Néanmoins, le délai de mise en place de cette aide est de l'ordre d'un à deux mois et ces personnes se retrouvent donc en grande difficulté. L'association qui les accompagne nous a contactée pour nous demander s'il serait possible de leur venir en aide, de manière exceptionnelle et sur une courte durée, le temps que cette aide se mette en place. L'association Atout Cœur de Pimbo a été sollicité et a pu répondre aux besoins matériels de ces personnes. Cependant, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à verser une aide financière exceptionnelle si cela devenait vraiment nécessaire.

Cécile BRETHOUS nous informe de la tenue très prochainement d'une réunion au Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan où la question du transfert du siège sera évoquée.

Ordre du jour épuisé, fin de la réunion à 22h45.